



Description et Inscription pour le label protection de la jeunesse

Le label « Phil Good – la fête en mieux » est une attestation de prestation pour les organisateurs et les établissements de restauration et d'hôtellerie dans le canton de Berne, qui s'investissent activement et avec engagement en faveur de la protection de la jeunesse.

Vos avantages

- ✓ Distinction comme évènement digne de confiance
- ✓ Utilisation du logo « Phil Good – la fête en mieux - pour évènement certifié »
- ✓ Impact positif sur les médias et visibilité de votre site internet sur notre plateforme Phil Good
- ✓ Accompagnement et conseil par le secteur prévention de la jeunesse de Berne (inclus rapport d'évaluation ainsi qu'un entretien)
- ✓ Contrôle et soutien par un monitoring « standard » fait par la prévention de la jeunesse de Berne
- ✓ Réductions diverses sur nos offres (voir en fin de page)

Pour obtenir le label

- Inscription écrite au moyen du formulaire de participation à remplir au plus tard deux mois avant la manifestation.
- La protection de la Jeunesse de Berne du secteur prévention de la croix bleue Berne vérifie les indications
- En remplissant les critères : validation et distinction par le secteur prévention de la jeunesse de Berne
- Mise en œuvre des prérequis, des conditions-cadres obligatoires et des critères recommandés choisis

Le label « Phil Good – la fête en mieux » est accordé, lorsque les conditions-cadres obligatoires et au moins 5 critères recommandés sont remplis.

Dispositions légales

Ces dispositions légales doivent en tous les cas être respectées (même sans labélisation).

- Pas de remise de vin, d'alcool et de cidre aux moins de 16 ans.
- Pas de spiritueux, d'apéritifs, d'alco pops et de tabac au moins de 18 ans.
- Présence de panneaux indiquant les dispositions de protection de la jeunesse.
- La mesure « article sirop » doit être respectée. L'offre des boissons contenant au moins trois boissons sans alcool, disponibles à un prix moins élevé qu'une boisson alcoolisée à quantité égale.
- Séparation claire entre les boissons avec alcool et les boissons sans alcool.
- Affichage des prix des boissons.
- Pas de « Happy hours » ou d'offres similaires.
- Le personnel de vente est informé des dispositions de protection de la jeunesse.
- Respect de la protection contre le tabagisme passif.
- Toute consommation de stupéfiants est interdite.
- Le titulaire est responsable au niveau du contrôle de la limite d'âge
- Pas de publicité d'alcool ou de tabac en dehors des points de vente

Offres attractives pour les organisateurs disposant du label « Phil Good » pour leur manifestation

Matériel de prévention pour la protection de la jeunesse

20% de rabais sur les bracelets, les panneaux signalétiques et les brochures d'information à disposition gratuitement. Commande en ligne sous <https://www.jugendschutzbern.ch/fr/soutien/commande-de-materiel/>

Meilleure sécurité routière

Collaboration avec « be my angel tonight » afin d'empêcher la conduite en état d'ébriété.

Plus d'informations sur www.bemyangeltonight.ch.

Blue Cocktail Bar

20% de rabais sur le forfait. Recettes gratuites et renseignements sous <https://www.philgoodlabel.ch/fr/reservation-des-offres/>

Formation de la protection de la jeunesse

20% de rabais pour une formation sur les mesures de protection de la jeunesse effectuée par le secteur protection de la jeunesse de Berne.

Information et Réservation sous <https://www.jugendschutzbern.ch/fr/soutien/conseil-formation/>

Monitoring « Plus »

Dont 15 achats-tests avec confrontations, entretiens personnels, etc.

Informations supplémentaires et réservation sous « avantages » sous <https://www.philgoodlabel.ch/fr/reservation-des-offres/>

Contact

Secteur protection de la jeunesse à Berne, Service spécialisé pour la prévention des dépendances,
Croix-Bleue Berne – Soleure - Fribourg, Freiburgstrasse 119, 3008 Berne

I : www.jugendschutzbern.ch, **M :** info@jugendschutzbern.ch, **T :** 031 398 14 50

Inscription

Données concernant la manifestation

Nom de la manifestation : _____ Site internet : _____
 Organisateur : _____ Nombre de visiteurs attendus env. : _____
 Date : _____ Durée : _____
 Nom/prénom de la personne responsable : _____
 Rue/CP/Lieu : _____
 Numéro de téléphone : _____ email : _____

Données concernant les conditions-cadres à appliquer (s'il vous plaît confirmer et expliquer la réalisation)

▪	Contrôle d'âge Comment et à quel endroit contrôlez-vous l'âge (à l'entrée, au bar, autre...) ? (p.ex. avec JALK ID Scan)
Description concrète de la mise en œuvre	
▪	De l'eau potable fraîche Indiquez-vous à vos visiteurs l'accès à l'eau fraîche et potable gratuite ?
Description concrète de la mise en œuvre	
▪	Restauration sur place Les points de vente de restauration disponibles sont-ils indiqués ? Et quel genre de nourriture est à disposition ?
Description concrète de la mise en œuvre	
▪	Dispositions relatives à la protection de la jeunesse De quelle façon le personnel de bar est-il informé de ces dispositions ? A-t-il des documents personnels à disposition ? (Merci de transmettre vos modèles de documentations à info@jugendschutzbern.ch)
Description concrète de la mise en œuvre	
▪	Monitoring « Standard » La certification comprend un monitoring obligatoire effectué par le service de protection de la jeunesse Berne. Informations détaillées sous « offres ».

Recommandations supplémentaires suivantes (choisir au moins 5 critères et expliquer la réalisation)

▪ A1	Formation à la protection de la jeunesse par JALK Les collaborateurs de bar effectuent la formation en ligne sous www.jalk.ch et donnent la confirmation au chef de bar.
▪ A2	Formation à la protection de la jeunesse par un spécialiste Par ex. par la police ou par la protection de la jeunesse de Berne (information sous « offres »)
Description concrète de la mise en œuvre	
▪ B	Contrôle des âges de tous les visiteurs et signalisation (p.ex. avec JALK ID Scan) Comment contrôlez-vous et signalez-vous l'âge des visiteurs ?
Description concrète de la mise en œuvre	
▪ C	Des possibilités de transports pour le retour sont mises à disposition en outre par des voitures privées ou des transports publics. Exemple : Moonliner réservé pour la manifestation
Description concrète de la mise en œuvre	
▪ D	Project "be my angel tonight" sur place. Info sur « offres »

Description concrète de la mise en œuvre	
▪ E	Des zones de détente non-fumeur sont à disposition dans l'enceinte de la fête Quelles sont ces zones et où se trouvent-elles ?
Description concrète de la mise en œuvre	
▪ F	Gestion d'un bar sans alcool Exemple : le Blue Cocktail Bar, RaidBlue etc. Infos sous « offres »
Description concrète de la mise en œuvre	
▪ G	3 Cocktails sans d'alcool à chaque bar Idées-Recettes sous www.bluecocktailbar.ch
▪ H	Monitoring « Plus » En outre du Monitoring Standard : dont 15 achats-tests avec confrontations, entretiens personnels, etc. Informations supplémentaires et réservation sous « offres »
Description concrète de la mise en œuvre	
▪ I	Renoncer à la promotion visible de boissons alcoolisées et de tabac aux bars Par exemple : Renoncer à de la publicité d'alcool sur des banderoles, réfrigérateurs, comptoirs de bar etc.
Description concrète de la mise en œuvre	
▪ J	Aucun sponsoring de producteurs de tabac
▪ K	Aucun sponsoring de producteurs de boissons alcoolisées
▪ L	Remise d'alcool uniquement dès 18 ans, en tant que règle générale.
Description concrète de la mise en œuvre	
▪ M	Concours contrôle de l'âge Les collaborateurs de bar doivent contrôler au moins 3 pièces d'identité et les inscrire sur le talon du concours. Ce talon est à renvoyer à la protection de la jeunesse de Berne, dûment rempli. Voir sous « téléchargement »
▪ N	Pas de vente d'alcools forts en bouteille. Les alcools forts ne sont vendus qu'ouverts (par exemple shots ou cocktails)
▪ O	Mise en œuvre d'une idée personnelle pertinente dans l'objectif d'améliorer la prévention de la jeunesse. Quelle est l'idée et comment est-elle mise en œuvre ?
Description concrète de la mise en œuvre	

A la signature de ce document, nous confirmons l'exactitude des données. En tant qu'organisateur de manifestation, nous nous efforçons d'appliquer les ordonnances légales ainsi que les critères volontaires supplémentaires.

Du fait du respect des prérequis, l'organisation de votre manifestation sera certifiée sous le label « Phil Good – la fête en mieux » et profitera de nos offres attractives mentionnées sous « Vos avantages ». En contrepartie, nous nous engageons également à apposer, dans la mesure du possible, le logo « Phil-Good – la fête en mieux » sur notre matériel promotionnel. Nous convenons que les résultats des achats tests seront enregistrés dans la base de données des achats tests et inclus dans les statistiques nationales.

Lieu/Date : _____ Signature : _____

L'inscription a été contrôlée et approuvée par le secteur protection de la jeunesse de Berne
(A remplir par la Protection de la jeunesse Berne)

Lieu/Date : _____ Nom : _____ Signature : _____